45. DÉDICACE À SARAPIS ET ISIS POUR LE ROI PTOLÉMÉE IVET LA REINE ARSINOÉ III, DIEUX *PHILOPATORES*, FAITE PAR DIODOTOS, ALEXANDREUS ET SES QUATRE FILS

Département de l'Art antique, inv. 198744.

Trouvée en 1892 à Alexandrie. Achetée avant 1909 dans le commerce des antiquités en Égypte pour la collection du Lyceum Hosianum à Braunsberg (no. d'inv. 867), depuis 1947 au Musée National de Varsovie.

Marbre blanc. Plaque; h. 19,5 cm, l. 26,5 cm, ép. 6 cm; conservée intacte. Apices, traces de couleur rouge au fond des lettres; dans la l. 6 une plage sans gravure sépare les mots. Plusieurs formes de l'*alpha*: à barre brisée, à barre s'élevant de gauche à droite, à barre descendant de gauche à droite et à barre en arceau, le *thêta* en forme de cercle avec un point au milieu, le *ksi* avec un trait médian court et séparé des traits extérieurs, l'*omicron* plus petit que les autres lettres, dans le *pi* la haste droite plus courte que la gauche et visiblement recourbée vers l'intérieur, H. des lettres dans les lignes 1-5: 0,9 cm, dans les lignes 6-7: 0,7 cm, h. moyenne d'interligne: 1,0 – 1,2 cm.

D'après une estampage, G. Botti, *Notice des monuments exposés au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie*, Alexandrie 1893, p. 129 (M. L. Strack, *Die Dynastie der Ptolemäer*, Leipzig-Berlin 1897, p. 237, no. 55). D'après la pierre vue chez l'antiquaire Michel Casir au Caire, G. Arvanitakis, *Bull. Inst. Égypt.* 4 (1903), p. 46, no. X. D'après la pierre vue dans le commerce des antiquités en Égypte avec la notice selon laquelle la pièce avait été achetée pour le Lyceum Hosianum et se trouvait déjà à Braunsberg, O. Rubensohn, *AfP* 5 (1) (1909), p. 159, no. 3 (P. M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria* II [1972], p. 129, note 94). D'après Strack et la photographie de la pierre conservée déjà à Braunsberg, procurée par Weißbrodt, W. Schubart, *AfP* 5 (1) (1909), p. 104, note 1. D'après la pierre à Braunsberg, W. Weißbrodt, *Verzeichnis Braunsberg*, Sommer-Semester 1913, p. 21, no. 23. D'après la photographie, É. Bernand, *IAlexPtol*, no. 20, pl. 8.

Cf. A. Łajtar, *ZPE* 125 (1999), p. 156, no. 49 (bibliographie).

217 – 204 av. J.-C., d'après les données historiques.

ὑπὲρ βασιλέως Πτολεμαίου
καὶ βασιλίσσης Ἀρσινοίης
θεῶν Φιλοπατόρων
4 Σαράπιδι, Ἴσιδι Διόδοτος
Φυρταίου Ἀλεξανδρεὺς
καὶ οἱ υἱοὶ ὁ Διόδοτος,
Ἀπολλόδοτος, Δημήτριος, Ἀρίστων.

2. *Ἀρσινόης* Botti, Strack, Schubart, lire *Ἀρσινόης* || 3. *Φιλοπατέρων* Botti, Strack, Schu-bart || 4. *Διόδωτος* Botti, Strack || 5. *Μυρταίου* Botti (Strack), *Φίρταιου* Arvanitakis || 7. *Ἀπολλόδωτος* Botti, Strack | *ΔΩ . . . ΟΣ* Botti, *Δω[σιθέ]ος* Strack | *Ἀριστίων* Botti (Strack), Arvanitakis

Pour le roi Ptolémée et la reine Arsinoé, dieux Philopatores, à Sarapis et à Isis (dédié par) Diodotos fils de Phyrtaios, habitant d'Alexandrie, et ses fils, Diodotos, Apollodotos, Démétrios, Ariston.

1-3. Le protocole royal est au nom de Ptolémée IV Philopator et de son épouse (qui était sa soeur) Arsinoé III, l'inscription doit donc dater de la période limitée d'une part par le mariage de ce couple et, de l'autre, par la mort des deux survenue presque au même moment. Le premier de ces événements eut lieu en 217 av. J.-C., avant la bataille de Raphia; cf. H. Volkmann, *RE* XXIII [1959], col 1684, s.v. «Ptolemaios IV. Philopator»; H. J. Thissen, *Studien zur Raphiadekret* [= *Beiträge zur klassischen Philologie* 23], Meisenheim am Glan 1966, p. 67. Le second, la mort de Ptolémée IV et l'assassinat d'Arsinoé III qui la suivit de près, date vraisemblablement de l'été 204 av. J.-C.; H. H. Schmitt, *Untersuchungen zur Geschichte Antiochos' des Großen und seiner Zeit* [= *Historia-Einzelschriften* 6], Wiesbaden 1954, p. 189-237; cf. K. Abel, *Hermes* 95 (1967), p. 72-90.

5. Le *phi* dans *Φυρταίου* est mal gravé mais la lecture semble certaine. Le nom *Φυρταῖος* est très rare. Pour l'Égypte, il n'apparaît que dans le texte étudié. En dehors de l'Égypte, on le retrouve à Athènes (*The Athenian Agora* XV, no. 225, 105; 155/4 av. J.-C.), à Delphes (*SGDI* II, no. 1949, 16; 185 av. J.-C.) et en Étolie (*Fouilles de Delphes* III 4, no. 387; 320-310 av. J.-C.).

Depuis sa fondation, Alexandrie était divisée en dèmes. Dans une inscription érigée en Égypte, un citoyen d'Alexandrie devait donner son démotique. Si Diodotos ne le fait pas mais indique son ethnique *Ἀλεξανδρεύς*, cela veut dire qu'il n'était pas citoyen à part entière. Il semble que le terme *Ἀλεξανδρεύς* servait à désigner ceux parmi les Grecs et Macédoniens habitants d'Alexandrie dont les ancêtres n'avaient pas participé à la fondation de la ville et qui, en raison de ce fait, n'étaient inscrits dans aucun des dèmes traditionnellement constitués. Sans doute un grand nombre d'entre eux appartenaient-ils à des couches influentes de la société alexandrine avec un pouvoir d'accès à certaines magistratures. Mais les *Ἀλεξανδρεῖς* ne jouissaient certainement pas de la totalité des droits politiques. Pour la signification du terme *Ἀλεξανδρεῖς*, cf. Fraser, *Ptolemaic Alexandria* I [1972], p. 47-49, surtout p. 48 où sont cités les témoignages épigraphiques de ce terme, y compris notre inscription; D. Delia, *Alexandrian Citizenship During the Roman Principate* [= *American Clas-sical Studies* 23], Atlanta 1991, p. 23-28.

[A.Ł.]